



# BRULLANOVES

Commune de Brouilla

Bulletin bimestriel  
MAI - JUIN  
2020

41ème Année

## Sommaire :

- \* Communiqué
- \* La bibliothèque
- \* Informations
- \* Conseil municipal du 25 mai 2020
- \* Conseil municipal du 29 mai 2020
- \* Notre village
- \* Police Municipale
- \* Conseil municipal des 3 & 10 juin 2020
- \* Rentrée scolaire et cantine
- \* On nous prie d'insérer
- \* Informations utiles

## PERIODE DE RESERVE

En raison de l'organisation du second tour des élections municipales et du droit de réserve jusqu'au 28 juin prochain qui en découle, Monsieur le Maire s'adressera à la population sur le prochain bulletin municipal prévu fin août 2020.

## LA BIBLIOTHEQUE COMMUNIQUE

A l'ère du numérique, nous avons pu apprécier les services rendus par les pages électroniques et leurs informations de tous ordres, mais à la bibliothèque de Brouilla, nous restons attachés aux livres de papier, au toucher de la main qui nous fait avancer dans l'histoire ou la réflexion.

Aussi à quelques jours de **la réouverture des prêts**, nous nous réjouissons à l'idée que ces volumes inertes retrouvent vie et vigueur à votre contact.

Nous pourrons à nouveau prêter et emprunter des mots qui nous changent un peu la vie et nous rappellent combien l'humanité est diverse.

**A partir du mercredi 1<sup>er</sup> juillet, réouverture des prêts** (les mercredis **10h-12h** et **16h30- 18h**). L'entrée se fera par la rue de la Tramontane. Vous devrez venir avec votre masque. Du gel hydro alcoolique sera mis à votre disposition avant d'entrer et 4 personnes au maximum pourront se trouver en même temps dans les locaux. Les livres sont désinfectés et mis en quarantaine.

Après ces mois de confinement, **l'opération « la bibliothèque prend l'air »** retrouvera tout son sens et vous donne rendez-vous **le vendredi 11 septembre de 7h30 à 12h**. Devant l'école, vous pourrez choisir des livres (adultes, enfants) qui vous seront offerts avec plaisir.

A l'occasion de cette pandémie, le roman « La peste » d'**Albert Camus** (1913-1960) a connu un succès énorme dans le monde entier. Il y a 60 ans l'auteur mourait accidentellement et la **bibliothèque municipale lui rendra hommage le mercredi 11 novembre à partir de 17h**. Le père d'Albert Camus avait trouvé la mort lors de la première guerre mondiale et dans son dernier ouvrage « Le premier homme » son fils lui a consacré de très belles pages que nous pourrons relire lors de cette rencontre. Venez découvrir ou redécouvrir l'auteur qui a exalté la Méditerranée à travers l'Algérie, son pays de naissance, le résistant et l'homme engagé contre toutes les injustices.

D'autres projets (à préciser plus tard)

« **La nuit de la lecture** » courant janvier 2021

« **Le désir de mieux se nourrir** » dans le cadre du « Printemps des poètes » 2021 (dont le thème est 'le désir') courant Mars 2021.

A très bientôt, nous vous laissons avec ces quelques phrases de l'écrivain Colette (1873-1954) évoquant la bibliothèque de sa mère. « *La lampe, par l'ouverture supérieure de l'abat-jour, éclairait une paroi cannelée de dos de livres reliés. Littré, Larousse et Becquerel bombaient des dos de tortues noires.*

*Je n'ai qu'à fermer les yeux pour revoir, après tant d'années, cette pièce maçonnerie de livres...Ce n'est pas que je lusse beaucoup.*

*Je lisais et relisais les mêmes. Mais tous m'étaient nécessaires.*

*Leur présence, leur odeur, les lettres de leur titre et le grain de leur cuir »*

Extrait du roman : *La maison de Claudine*

## INFORMATIONS

### DEBROUSSAILLAGE—RAPPEL

L'article L322.3 du code forestier oblige les propriétaires ou locataires à débroussailler dans un rayon de 50 mètres, les abords de construction, chantiers, travaux, terrains (même non bâtis), situés en milieu urbain ou destinés à la construction.

Ce débroussaillage doit **OBLIGATOIREMENT** être effectué **AVANT LA PERIODE à RISQUE D'INCENDIE**.

En matière de responsabilité civile, si l'enquête administrative et judiciaire établit qu'un incendie a pris naissance et s'est développé dans la végétation située aux abords non débroussaillés d'une construction, d'un chantier ou d'un terrain, celui dont la négligence est constatée peut se trouver tenu d'indemniser le préjudice subi par les tiers et l'intervention des pompiers.

Rappel : l'écobuage est strictement interdit du 1er juin au 30 septembre.

### COLLECTE DE SANG

L'amicale, l'EFS et la mairie vous invitent à la prochaine collecte de sang qui aura lieu le 26 Juin 2020, de 15h à 19h30, salle Rouzaud.

Cette collecte sera organisée sur rendez-vous (resadon.fr) de façon à respecter la distanciation et éviter les regroupements de personnes. **ENCORE MERCI**

### BADGES DECHETTERIE

Il est rappelé que pour accéder à la déchetterie de Thuir ou Trouillas il est désormais nécessaire de présenter un badge que vous pouvez demander en mairie, muni de votre carte grise et d'un justificatif de domicile.

Les horaires ont été harmonisés et sont valables toutes l'année : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 ; fermé le dimanche.

### TOURNEE DES ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les LUNDIS, à partir de 5 heures.

La collecte du tri sélectif a lieu le MERCREDI, tous les quinze jours, SEMAINE PAIRE, soit :

**Juin 2020** : mercredi 10 et mercredi 24  
**Juillet 2020** : mercredi 8 et mercredi 22  
**Aout 2020** : mercredi 5 et mercredi 19  
**Septembre 2020** : mercredi 2, mercredi 16 et mercredi 30  
**Octobre 2020** : mercredi 14 et mercredi 28  
**Novembre 2020** : mercredi 11 et mercredi 25  
**Décembre 2020** : mercredi 9 et mercredi 23



### LA POSTE

Par courrier du 10 juin 2020, la Poste informe des horaires d'été du bureau de Brouilla, à savoir :

Lundi fermé  
 Mardi fermé  
 Mercredi ouvert de 9h30 à 11h30  
 Jeudi ouvert de 9h30 à 11h30  
 Vendredi ouvert de 9h30 à 11h30  
 Samedi fermé



LA POSTE

Les services de la Poste et de la Banque Postale sont également accessibles en ligne :

[www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)

[www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr)

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

**Étaient présents** : M Pierre TAURINYA, M Bernard PACCIANUS, Mme Régine BANTREIL, M Claude COMMES, Mme Christelle OGOZALY, Mme Laetitia ALCON, M Nicolas BENNES, Mme Maryse CHARVIEUX, M Gilles COSTE, Mme Elodie GIRAULT, M Vincent MANUGUERRA, Mme Jessica QUIEF, M Fabrice CAUMEIL, M Florent BARRIER, M Marc MALAVAUD

**Secrétaire de séance** : Mme Jessica QUIEF

M le Maire procède à l'appel des conseillers nouvellement élus, vérifie le quorum et déclare la séance ouverte à 18h37.

### COMMUNICATION DU MAIRE

M le Maire informe l'assemblée de deux démissions qui lui sont parvenues par courrier les 16 mars 2020 (Mme CABRERA Joëlle) et 17 mars 2020 (Mme ASLOUM Samia) laissant respectivement les places de conseillers municipaux à M Marc MALAVAUD et M Florent BARRIER.

M le Maire précise à l'assemblée, que :

**Considérant** les nécessités de santé publique qui justifient que soient désignés sans tarder le maire, les adjoints pour assurer la continuité du fonctionnement du service public,

**Considérant** la lutte contre la propagation du virus Covid 19, conformément à la circulaire du 17/03/2020 du ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales qui prévoit un ordre du jour restreint à l'élection du maire et de ses adjoints, il est proposé à l'assemblée de délibérer à **huis clos** pour les questions portées à l'ordre du jour.

**Le conseil municipal à l'unanimité après en avoir valablement débattu. Décide** le huis clos pour la séance de ce jour en l'application de la circulaire précitée du 17 mars 2020.

### ELECTION DU MAIRE

M TAURINYA, maire sortant, demande à M MALAVAUD doyen de l'assemblée de prendre la présidence du conseil municipal pour l'élection du maire. Le conseil municipal désigne deux assesseurs :

-M Florent BARRIER

-Mme Laetitia ALCON

Chaque conseiller est appelé à déposer son bulletin dans l'urne et à signer la liste d'émargement.

A la fin des opérations de vote les bulletins sont aussitôt dépouillés

### Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin élection du maire

Pierre TAURINYA 12 douze voix

Fabrice CAUMEIL 3 trois voix

M Pierre TAURINYA est proclamé maire et est immédiatement installé.

### DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS.

Sous la présidence de M Pierre TAURINYA, maire nouvellement élu, le conseil est invité à déterminer le nombre d'adjoints au maire de la commune. Une seule liste est déposée : Bernard PACCIANUS 1<sup>er</sup> adjoint, Régine BANTREIL 2eme adjoint, Claude COMMES 3eme adjoint.

### ELECTIONS DES ADJOINTS

Chaque conseiller est appelé à déposer son bulletin dans l'urne et à signer la liste d'émargement.

Une fois les opérations de vote terminées, les bulletins sont aussitôt dépouillés

### Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin élection des adjoints

Liste -Bernard PACCIANUS 1<sup>er</sup> adjoint, Régine BANTREIL 2eme adjoint, Claude COMMES 3eme adjoint- : 11 (onze) voix Vote blanc : 1 (un) Vote nul : 3 (trois)

### Proclamation des résultats :

Sont élus Bernard PACCIANUS 1<sup>er</sup> adjoint, Régine BANTREIL 2eme adjoint, Claude COMMES 3eme adjoint.

### LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

M le maire rappelle que les élus locaux sont les membres des conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales dans les conditions prévues par la loi.

Ils exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés dans la CHARTE DE L'ELU LOCAL dont il fait lecture avant de clore la séance.

M le Maire lève la séance à 19h17

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2020

**Étaient présents :** M TAURINYA, M PACCIANUS, Mme BANTREIL, M COMMES, Mme OGOZALY, Mme ALCON, M BENNES, Mme CHARVIEUX, M COSTE, Mme GIRAULT, M MANUGUERRA, Mme QUIEF, M CAUMEIL, M BARRIER (arrivé 18h43), M MALAUAUD

**Absents :** M Florent BARRIER jusqu'à 18h43

**Secrétaire de séance :** Mme Régine BANTREIL

M le maire donne lecture du compte rendu de la séance du 25 mai 2020, compte-rendu envoyé par mail à tous les élus le 28 mai 2020. **Pas d'observation, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.**

### 1- Compte de gestion Commune 2019

Le Conseil municipal, après s'être fait présenté le compte de gestion de l'exercice 2019, **À l'unanimité des membres votants (14 voix), DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Releveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

### 2- Compte administratif commune Exercice 2019

M le Maire donne la présidence à M Bernard PACCIANUS, 1er adjoint au Maire. Le Conseil municipal examine le Compte administratif 2019 de la Commune. Hors de la présence de M le Maire, le conseil municipal approuve, **à l'unanimité** des membres votants ou représentés (14 voix M Barrier ayant intégré le conseil municipal), le compte administratif **de la Commune /Exercice 2019.**

### 3- Affectation du résultat exercice 2019 sur BP Commune 2020

Monsieur le Maire réintègre la salle et propose pour Affectation du résultat :

Virement à la section d'investissement de 738 137.68€ puisque déficit de clôture au 31/12/2019 de 438 137.64€ et 300 000.00€ de réserve  
135 888.98€ en excédent reporté section de fonctionnement /BP 2019 (ART 002 RECETTES)

Proposition d'affectation telle que ci-dessus, adoptée à l'unanimité des membres votants ou représentés.

### 4- Compte de gestion lotissement DES ECOLES 2019

Le Conseil municipal après s'être fait présenté le compte de gestion de l'exercice 2019, considérant que toutes les opérations ont été correctement retracées, **à l'unanimité des membres votants (15 voix), DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Releveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

### 5- Compte administratif Lotissement DES ECOLES EXERCICE 2019

M Maire quitte la salle et donne la présidence à M Bernard PACCIANUS, 1er adjoint au Maire. Le Conseil municipal examine le Compte administratif 2019 du lotissement des Ecoles. Hors de la présence de M le Maire, le conseil municipal **approuve, à l'unanimité des membres votants ou représentés, le compte administratif DU LOTISSEMENT DES ECOLES /Exercice 2019**

### 6- Clôture du Budget LOTISSEMENT DES ECOLES

Conformément à la délibération 062020 du 15 janvier 2020, le budget lotissement des Ecoles sera clôturé.

### 7- Délégations aux Adjointes et indemnités

#### 1/Délégations :

- 1<sup>er</sup> Adjoint au maire M Paccianus Bernard : Finances et énergies renouvelables
- 2eme Adjointe au maire Mme Bantreil Régine : Les affaires scolaires, périscolaires.
- 3eme Adjoint au maire M Commes Claude : la sécurité et les bâtiments communaux

#### 2/Indemnités Adjointes et Maire

M le maire propose au conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjointes au maire, étant entendu que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet immédiat de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint au maire et de Maire.

### 8-Désignation des délégués aux différents syndicats

**Syndicat Mixte Fermé (SMF)** - compétence voirie.

Il faut désigner 2 titulaires et 1 suppléant. M le maire fait appel à candidature.

#### LISTE 1

- Titulaire 1 P TAURINYA
- Titulaire 2 C COMMES
- Suppléant R BANTREIL

#### LISTE 2

- Titulaire 1 F CAUMEIL
- Titulaire 2 F BARRIER
- Suppléant M MALAUAUD

**Vote : la liste 1 obtient 11 voix, la liste 2 obtient 3 voix, 1 abstention**

**Sigatech**

Candidatures

Titulaire : P TAURINYA

Suppléant : C COMMES

**Le Conseil municipal vote cette liste à l'unanimité****SYDEEL**

Candidatures

Titulaire : V MANUGUERRA

Suppléant : F BARRIER

**Candidature validée à l'unanimité par le conseil municipal.****9. NOMINATION DES MEMBRES DU CCAS**

M le maire expose au conseil municipal qu'en application de l'article R123-7 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est fixé par le conseil municipal, il précise que ce nombre ne peut être inférieur à 8 et supérieur à 16.

Après en avoir délibéré le conseil municipal fixe à 8 le nombre de membres du conseil d'administration, M le maire rappelle qu'il est président de droit du conseil d'administration.

4 personnes de la société civile seront nommées par M. le Maire par arrêté

-M SUNER Jean-Pierre

-Mme JUANDO Danièle

-M GERMA René

-Mme ALEXANDRE Pascale

**Pays Méditerranée**

Candidatures

Titulaire : F BARRIER

Suppléant : F CAUMEIL

**Vote : 11 voix pour ces candidatures  
4 abstentions**

4 personnes seront désignées par le conseil municipal

-Mme OGOZALY Christelle

-Mme ALCON Laëtitia

-Mme QUIEF Jessica

-M BARRIER Florent

Après en avoir valablement débattu, ces propositions sont validées à l'unanimité par le conseil municipal.

**M le Maire lève la séance à 19h46 et propose de faire des photos de la nouvelle équipe en place.****NOTRE VILLAGE...****POLICE MUNICIPALE****Opération tranquillité vacances : c'est le moment de s'inscrire !**

Ce dispositif vise à assurer une surveillance des habitations, par une présence renforcée sur le terrain et des passages fréquents des forces de l'ordre.

Pour en bénéficier, il suffit de se déplacer à la mairie pour remplir un formulaire auprès de la Police Municipale qui prendra note de l'adresse du logement qui doit être surveillé pendant votre absence, des dates d'absence du domicile, de l'adresse de votre lieu de villégiature et des coordonnées téléphoniques où vous serez joignable en cas de nécessité.

Le cas échéant, il est aussi utile de communiquer le numéro de téléphone d'une personne de confiance qui détient les clés de votre domicile.

En cas de vacances interrompues, prévenez la Police Municipale de votre retour.

Police Municipale : 07.87.67.25.87

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2020

**Étaient présents** : M TAURINYA, M PACCIANUS, Mme BANTREIL, M COMMES, M BENNES, Mme OGOZALY, Mme ALCON, Mme CHARVIEUX, M COSTE, Mme GIRAULT, M MANUGUERRA, Mme QUIEF, M CAUMEIL, M MALAUAUD

**Absents** M BARRIER **ayant donné procuration** à M CAUMEIL

**Secrétaire de séance** : Mme Christelle OGOZALY

La règle du quorum est respectée **OUVERTURE DE LA SEANCE : 18H38**

M le maire propose d'approuver le compte-rendu de la session du 29 mai 2020. ***Pas d'observation, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres votants et représentés.***

### 1- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020

Rappel des taux 2019 :

TH 13.09 %

TF 15.90 %

TFNB 34.65 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer pour 2020, les mêmes taux que pour 2019, à savoir :

TH 13.09 %

TF 15.90 %

TFNB 34.65 %

### 2- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2020 - commune

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le budget primitif de la commune qui s'équilibre ainsi :

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 025 731,38 €

Recettes : 1 025 731,38 €

#### INVESTISSEMENT

Dépenses : 1 170 797,68 €

Recettes : 1 170 797,68 €

La séance est levée à 19h06

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2020

**Étaient présents** : M TAURINYA, M PACCIANUS, Mme BANTREIL, M COMMES, Mme OGOZALY, Mme ALCON, Mme CHARVIEUX, M COSTE, Mme GIRAULT, M MANUGUERRA, Mme QUIEF, M CAUMEIL, M BARRIER, M MALAUAUD

**Absents** : M Nicolas BENNES **ayant donné procuration** à M Pierre TAURINYA

**Secrétaire de séance** : Mme Jessica QUIEF

La règle du quorum est respectée. **OUVERTURE DE LA SEANCE : 18H40**

M le maire propose d'approuver le compte-rendu de la session du 3 juin 2020. ***Pas d'observation, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres votants et représentés.***

### ARRET DE PROJET POUR LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

M le maire propose de passer au vote sur l'arrêt de projet pour la révision du plan local d'urbanisme tel que proposé dans les documents envoyés à tous les conseillers.

Le conseil Municipal, après en avoir valablement débattu, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, ***DECIDE d'approuver*** l'arrêt de projet pour la révision du plan local d'urbanisme.

M le maire lève la séance à 19h28.

## RENTREE SCOLAIRE ET INSCRIPTION CANTINE

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 1er septembre 2020.

Les inscriptions en cantine et en garderie ont lieu en ce moment et jusqu'au 31 juillet 2020. Le dossier de cantine est disponible sur le site de la communauté de communes des Aspres (restauration scolaire) que vous pouvez télécharger. Vous devrez le compléter et le retourner en mairie soit par mail soit directement en mairie avec les pièces à fournir.

**ON NOUS PRIE D'INSERER****Coronavirus**

Nous savons d'où tu viens nous savons qui tu es  
Tu as semé la mort chez toi et sans pitié  
Parti en excursion tu as fait du chemin  
Contaminant les pays répandant ton venin !

Tu nous a tous surpris en t'installant partout  
Provoquant la panique nous cloitrant tous chez nous  
Tu es un inconnu et tu es un intrus  
Virus tueur d'humains le coronavirus !

Tous ceux qui t'ont conçu ne peuvent être fiers  
La guerre malsaine tue dans tout l'univers  
Les chercheurs s'affairent pour trouver un vaccin  
Tous les jours des décès qu'en sera-t-il demain !

A ceux qui n'ont jamais cessé de travailler  
Un grand merci à tous quel que soit leur métier  
Aux infirmières et infirmiers libéraux  
Toujours à pied d'œuvre nous levons les chapeaux !

Merci aux personnels des cliniques, hôpitaux  
Aux docteurs aux soignants qui n'ont pas de repos  
Côtéant les malades au péril de leurs vies  
Et donnant de leur temps devant les tragédies !

Mais il est toujours là soyons donc très prudents  
Il nous nargue toujours mais pour combien de temps  
Il nous reste l'espoir de voir anéanti  
Ce terrible virus à jamais enfoui !

Annie Franco

**REMERCIEMENTS**

Madame Marie NEGRE, dite « Mimie » remercie les personnes qui se sont associées à l'anniversaire de son centenaire, ainsi que Monsieur Christian ARMANET.

**La bibliothèque municipale recherche des bénévoles**

La bibliothèque municipale recrute des bénévoles pour « l'après confinement ».

Il n'est pas nécessaire d'être spécialiste de littérature pour participer ! Différentes aides peuvent nous être très utiles pour :

1. Assurer l'accueil du public les mercredis (et jeudi si nous sommes assez nombreux). Ranger les livres
2. Couvrir les livres
3. Enregistrer les retours et les emprunts sur l'ordinateur
4. Recevoir ou envoyer le courrier informatique, trier les messages
5. Intégrer les nouveaux livres (tamponner, étiqueter, enregistrer) (3, 4, 5 formation assurée sur place)
6. Préparer des événements : Nuit de la lecture, Printemps des poètes, différents thèmes...

Pour approximativement 2h/semaine et pas toutes les semaines si nous sommes assez nombreux.  
Toute aide nous sera précieuse.

Merci

# INFORMATIONS UTILES

## BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale est ouverte au public le Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h00 et le jeudi après-midi de 16h30 à 17h30.

## DÉCHETS VERTS

Vous pourrez déposer vos déchets verts les 1er jeudi et 3ième samedi de chaque mois (de 8h30 à 10h30) au dépôt du Tech, sous réserve d'une inscription en mairie.

## ASSISTANTE SOCIALE

En cas d'urgence contacter le secrétariat de la Maison Sociale au 04.68.53.69.55.

## RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Vous venez de faire 16 ans ?! Pensez à vous faire recenser en mairie muni du livret de famille et de votre carte d'identité. Lors de la journée d'appel de préparation à la défense, un certificat de participation vous sera remis. Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

## PIJ

Le service jeunesse de la C.C. des Aspres vous invite à venir vous inscrire pour cette nouvelle année à la section accueil de loisirs adolescents. Le dossier d'inscription peut être imprimé ou retiré directement sur le blog :

<http://servicejeunesseccaspres.unblog.fr>

Contact : Mickael DEJOYE : 06 19 36 60 67

Email : [pj.brouilla@cc-aspres.fr](mailto:pj.brouilla@cc-aspres.fr)

## ENCOMBRANTS—DECHETTERIE

Prochaines collectes des encombrants (à sortir sur le trottoir la veille) :

- Mardi 7 juillet: s'inscrire avant le 3 juillet.
- Mardi 4 aout : s'inscrire avant le 31 juillet.

DECHETTERIE ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30,

## ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage des conteneurs :

- Bac vert (ordures ménagères) : un seul passage par semaine le lundi (à partir de 5 heures du matin).
- Bac jaune (tri sélectif) : 1 passage par quinzaine, le mercredi (à partir de 5 heures du matin) semaine paire.

En cas de détérioration du bac, appelez la mairie.

## CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE

### « LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants de partager des activités créatives, culturelles et sportives, des sorties, des jeux..., les mercredis et pendant les vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à 18h, à l'école élémentaire de Banyuils Dels Aspres (contact 06.46.06.08.84).

## RÉCUPÉRATION ET RECYCLAGE

### \* LE VERRE

7 conteneurs à verre sont à votre disposition :

- Parking de la mairie
- Parking des écoles
- Espace Ludovic Massé
- Rue du Tech
- Route de la gare
- Lotissement Jardins del Conte
- Rue de Pourteills

### \* LES PILES

- Un point de collecte à la mairie

### \* LE TEXTILE

Un conteneur à linge est à votre disposition sur le parking de la mairie, et un second sur le parking des écoles, vous pouvez y déposer tous types de vêtements, linge de maison, peluches, maroquinerie et chaussures nouées par paires (dans des sachets fermés).

Sont interdits : les oreillers, matelas et linges sales ou mouillés.